



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

PREAVIS N° 06/2024

Plans de mobilité scolaire et seniors



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Introduction

Dans le cadre de son plan mobilité (cf. préavis 04/2024), la Municipalité a annoncé que les besoins en mobilité de certains publics-cible méritant une protection particulière (tels que les enfants en âge scolaires et les personnes âgées) devaient être précisés. Elle a donc souhaité se doter de plans mobilité scolaire et seniors et pour cela fait appel à l'Association Transports et Environnement (ATE), seule organisation à proposer de telles démarches. Ces plans de mobilité sont des démarches participatives qui permettent de mieux connaître les besoins particuliers en matière de mobilité de ces deux publics-cibles qui peuvent être particulièrement vulnérables dans l'espace public, en raison de leur jeune âge et de leur taille pour les enfants en âge scolaire, et de leurs difficultés à se déplacer ou à percevoir leur environnement pour les personnes les plus âgées. Ces démarches ont donné des résultats très intéressants dans d'autres communes de toutes tailles et sont financièrement soutenues par le Canton depuis 2024 (les plans de mobilité seniors sont aussi soutenus par Promotion Santé Suisse). Elles permettent de déboucher sur des propositions concrètes d'aménagements (provisoires ou définitifs) et de campagnes de prévention et de communication ciblées et adaptées à la réalité de notre commune.

Le présent préavis est un crédit d'étude pour réaliser ces deux plans. Bien que ces deux démarches puissent être réalisées de manière indépendante, les réaliser ensemble permet de dégager des synergies et des économies d'échelle, tout en s'inscrivant dans une démarche globale d'amélioration de la mobilité pour ces deux types d'habitant-e-s de notre commune. Cela donne aussi un message fort d'une commune qui se préoccupe tant de ses anciens que des nouvelles générations. Notre commune connaît en effet une démographie qui pousse la Municipalité à se soucier du bien-être de ses administré-e-s les plus âgés, tout en facilitant la vie des enfants et de leurs parents. Mieux soutenir la mobilité des enfants en âge scolaire et des personnes âgées est aussi particulièrement important pour une commune comme Bourg-en-Lavaux dont la topographie est compliquée, dont une grande partie de l'habitat n'est pas bien accessible en transports publics et peut favoriser l'isolement des personnes peu mobiles. Tant les fréquents contacts de la Municipalité avec l'Association des parents d'élèves ApéBel qu'avec les participant-e-s au programme communautaire de Pro Senectute confirment ces besoins particuliers. Ces organisations et groupes d'habitant-e-s seront bien entendu impliqués dans la mise en œuvre de ces plans. Pro Senectute a d'ailleurs un groupe de travail « mobilité » qui a montré un très grand intérêt à cette démarche et se réjouit que la commune s'intéresse à ses besoins spécifiques.

Cette démarche s'inscrit enfin tout à fait dans le programme de législature de la Municipalité (cf. communication 09/2021), qui vise notamment à développer des projets intergénérationnels et à soutenir la mobilité douce.

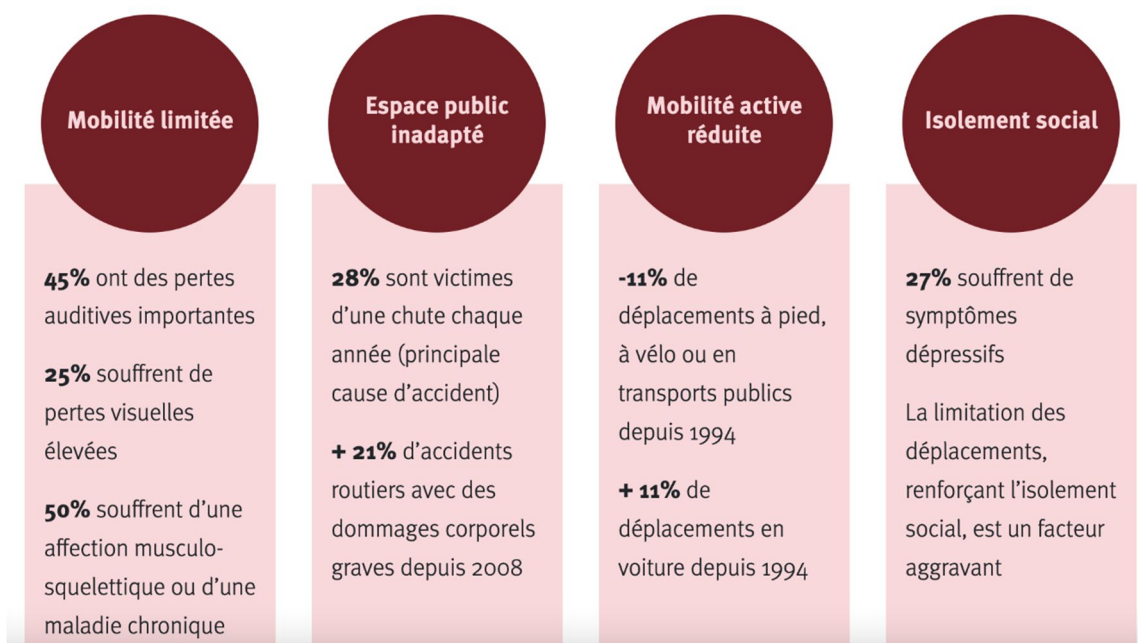
Statistiques

Au 31.12.23, la commune comptait 345 enfants scolarisés en primaire. Elle comptait 1'173 personnes âgées de plus de 65 ans (591 de 65-74 ans, 582 de 75+).

Relevons par ailleurs que les seniors devraient compter pour plus d'un quart de la population suisse en 2045, soit 2,7 millions de personnes (2016 = 18%, soit 1,5 million de personnes).

Si les besoins en matière de sécurité lors des déplacements des enfants en âge scolaire sont de notoriété publique et font l'objet de demandes régulières de l'ApéBeL, les besoins des plus âgés sont moins connus. Nous les illustrons donc avec ces quelques chiffres-clef (source ate.ch) :

Les chiffres-clefs de la mobilité des seniors



En tout état de cause, ces quelques chiffres démontrent le besoin d'agir concrètement pour faciliter et sécuriser la mobilité de ces personnes.

Plan mobilité scolaire

Le plan de mobilité scolaire est une démarche participative qui permet de concevoir de manière globale les déplacements générés par les établissements scolaires et de proposer des solutions qui tiennent compte de l'ensemble des problèmes identifiés.

Les étapes du plan de mobilité scolaire permettent d'initier une réflexion générale sur la mobilité des enfants. Il dure de 9 à 12 mois et commence idéalement lors de la rentrée scolaire d'août.

Les plans de mobilité scolaire sont souvent découpés en établissements ou sites (c'est par exemple le cas à Montreux ou Lutry), mais plusieurs communes comme Le Mont-

sur-Lausanne et Ecublens le font pour toute la commune. Bourg-en-Lavaux n'ayant qu'un seul établissement et plusieurs sites fréquentés par des enfants provenant de toute la commune, la Municipalité souhaite faire la démarche pour l'entier de son territoire. Les réflexions sur la réorganisation des bâtiments scolaires seront intégrées à la démarche et permettront ensuite d'intégrer les problématiques liées à la mobilité à ces projets. Il est tout à fait possible d'anticiper pour que le plan mobilité soit prêt au moment d'ouvrir d'éventuels nouveaux sites. Il y a déjà eu des démarches pour des bâtiments pas encore opérationnels afin que tout soit prêt pour leur mise en service.

Les 5 étapes du plan de mobilité scolaire sont :

1. Questionnaires aux parents, enseignant-e-s et enfants (avec large part laissée aux remarques ; le taux de réponse est en général très bon) :

Exemples de questions :

- Parents : Quelle est la mobilité réelle ? Comment les enfants se rendent-ils à l'école ? Quels sont les points dangereux ?
 - Enseignant-e-s : Sont-ils-elles prêts à changer leur habitude de mobilité ? Comment se passe le déplacement des classes ?
 - Enfants (réalisés en classe avec l'aide d'un-e enseignant-e) : Comment perçoivent-ils leur chemin de l'école ? Comment s'y sentent-ils ?
2. Bilan de mobilité : relevé des points problématiques, carte des itinéraires et des flux d'élèves, qui peuvent servir lors de tous les futurs travaux impactant ces itinéraires.
 3. Visite et recommandation de chaque point, depuis la perspective d'un enfant (d'une taille de 1,2m). Contenu des recommandations : aménagements (par exemple rue scolaire avec interdiction de transit), signalisations, avec éventuellement des propositions de solutions intermédiaires (par exemple Lutry : bastions installés avant un gendarme couché devant le collège du Grand-Pont), sensibilisation (par exemple création de Pedibus, rappel des règles de bonne conduite, etc.).
 4. Information et sensibilisation : facultative mais vivement recommandée, infos et recommandations aux parents via un journal, activités pédagogiques.
 5. Suivi : activé selon les besoins concrets de mise en œuvre.

Plan mobilité seniors

Cette démarche participative a pour objectif d'aider les communes à adapter l'espace public afin de faciliter l'autonomie des déplacements des seniors. Elle est « sur mesure », c'est-à-dire adaptée au contexte et aux réalités de chaque commune. Son objectif est de proposer un projet ficelé en 4 étapes claires, du diagnostic à l'évaluation, en partenariat étroit avec les services communaux et les associations locales concernées. Favoriser la mobilité, c'est éviter l'isolement, favoriser l'intégration sociale et donc la santé. Mais cette démarche ne bénéficie pas qu'à certains habitant-e-s : les aménagements en faveur des personnes à mobilité réduite bénéficient ensuite à tous les piéton-ne-s.

Des « focus groupe avec des seniors » permettent d'établir les priorités. L'expérience montre que même des personnes très âgées et/ou à mobilité très réduite participent. L'ATE veille d'ailleurs à ce que les séances leur soient accessibles.

Les 4 étapes du plan mobilité seniors sont :

1. Diagnostic de mobilité, dont l'objectif est d'identifier les habitudes, les besoins et les obstacles dans la mobilité des seniors à travers une enquête de mobilité, un « focus group » et des entretiens in situ.
2. Recommandations sous forme de rapport avec des mesures chiffrées et cartographiées visant à résoudre les problèmes identifiés.
3. Information et sensibilisation : définition d'actions sur mesure en fonction du besoin et de l'intérêt des partenaires locaux. Cela peut être par exemple des cours « être et rester mobile » (apprendre à prendre les transports publics destinés aux seniors) ou des parcours « à deux pas de mon arrêt » (itinéraires vers les arrêts de transports publics spécial mobilité réduite). La sensibilisation permet aussi de rendre les publics vulnérables visibles dans l'espace public !
4. Suivi et évaluation.

Budget

Le budget proposé par l'ATE est de 52'656,14 CHF (cf. pages 8-9 de l'offre annexée). La Municipalité souhaite inclure l'option du journal d'information pour les parents.

Puisqu'il s'agit du seul prestataire de ce genre de services (et que ces démarches sont plutôt récentes), il n'a pas été possible de faire un appel d'offres. La Municipalité est toutefois convaincue que le savoir-faire de l'ATE est parfaitement adapté aux besoins de notre commune.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis no 06/2024 de la Municipalité du 11 mars 2024 ;
ouï le rapport de la commission ad hoc chargée de son étude ;
considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide :

d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 53'000 au budget 2024 (compte 430.318.900) pour la réalisation des plans de mobilité scolaire et seniors.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

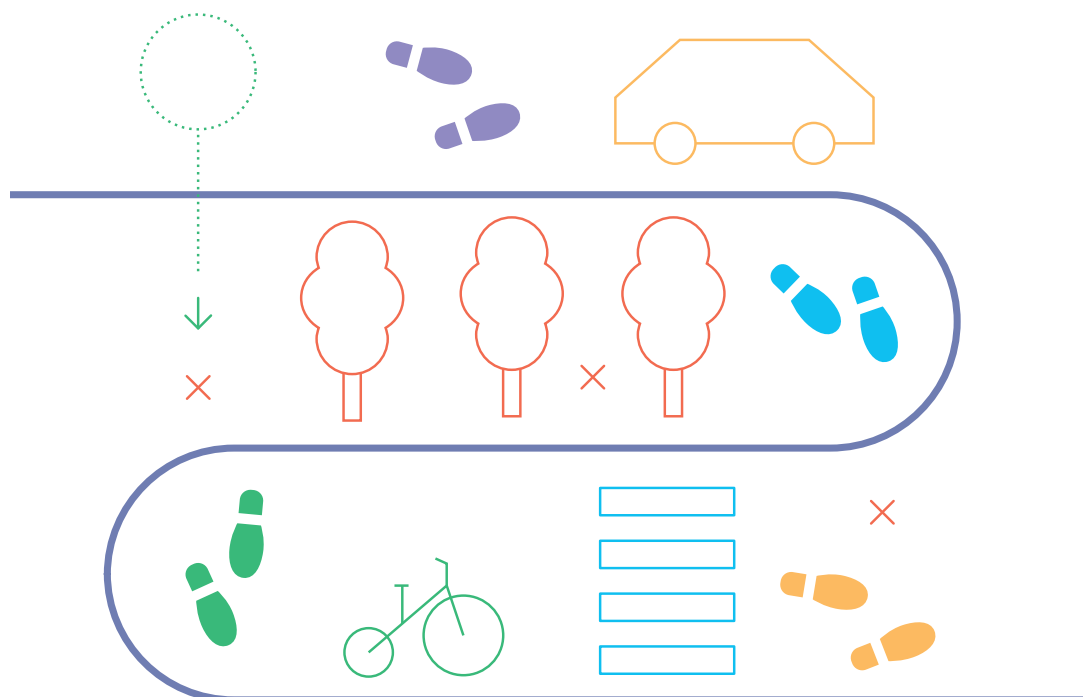
Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Annexe : offre ATE de novembre 2023

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 11 mars 2024

Délégué de la Municipalité : M. Jean Christophe Schwaab



ATE Plans de mobilité scolaire et senior

Offre

Commune de Bourg-en-Lavaux
Novembre 2023

L'ATE ASSOCIATION TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

L'ATE Association transports et environnement œuvre depuis 1979 en faveur d'une mobilité d'avenir. Elle compte plus de 100'000 membres en Suisse. L'ATE défend des idées novatrices et pertinentes pour l'environnement et la mobilité. L'ATE préconise une mixité des formes de mobilité, car au 21ème siècle, marche à pied, vélo, tram, bus, train et voiture doivent être complémentaires et conciliables.

L'ATE conduit des campagnes qui visent à sensibiliser les usagers, favoriser les mobilités douces et actives et améliorer la sécurité des déplacements, en particulier des enfants et des personnes âgées. C'est d'ailleurs dans cette optique que les Plans de mobilité scolaire (PMS) ont été créés. Ils sont le fruit d'une démarche nouvelle et innovante qui permet de repenser l'ensemble de la sécurité des déplacements autour des écoles. Les Plans de mobilité scolaire ont pour but d'inscrire la mobilité de l'enfant au cœur de la vie, de l'aménagement du quartier et de la cité pour que les spécificités des enfants soient mieux prises en compte sur le chemin de l'école. L'enfant est souvent le grand absent de l'aménagement urbain conçu pour et par des adultes.

LE BUREAU ROMAND

Le Bureau romand est l'antenne romande de l'ATE Suisse. Basé à Genève, il conduit des campagnes de promotion et de sensibilisation autour de la mobilité douce et des déplacements et mène des actions qui visent à améliorer la sécurité des usagers les plus vulnérables, les enfants et les aînés.

Il coordonne les campagnes romandes de l'ATE - dont le Pedibus, le Vélobus et la Journée Internationale « A pied à l'école » - et met des publications gratuites et du matériel pédagogique à disposition des organismes publics ou privés, des enseignants, des associations de parents d'élèves, etc.

Le Bureau romand réalise, sur mandat, des Plans de mobilité scolaire qui permettent de concevoir de manière globale les déplacements générés par les établissements scolaires, d'améliorer la sécurité des trajets et d'encourager enfants, parents et enseignants à adopter une mobilité durable et respectueuse de l'environnement.

L'ÉQUIPE DES PLANS DE MOBILITÉ SCOLAIRE

L'équipe des Plans de mobilité scolaire est composée de 4 personnes. Elle réunit des compétences en matière d'urbanisme, de mobilité, de cartographie, d'analyse de données et de statistiques. Elle a mené des PMS depuis plus de 10 ans et en a déjà réalisé 33 en Romandie et au Tessin. Emilie Roux, Brendan Drezen et Alice Gentile ont obtenu la certification RSI du BPA.



Françoise Lanci-Montant
Responsable du Bureau
romand
Politologue



Emilie Roux
Chargée de projet
Géographe-urbaniste



Brendan Drezen
Chargé de projet
Géographe-urbaniste,
enseignant



Alice Gentile
Chargée de projet
Géographe, spécialisée
en SIG

L'ÉQUIPE DES PLANS DE MOBILITÉ SENIOR

L'équipe des Plans de mobilité seniors est composée de deux personnes. Elle réunit des compétences en matière d'urbanisme, de mobilité, de cartographie, d'analyse de données, de statistiques et de démarches participatives. L'ATE est active depuis vingt ans sur les questions de mobilité seniors et a déjà réalisé plusieurs PMS en Suisse romande.



Alice Genoud
Chargée de projets Plans
de mobilité seniors
Géographe



Damien Le Goff
Chargé de projets Plans
de mobilité seniors
Géographe



Sarah Widmer
Chargée de projets
mobilité senior
Dr en sciences sociales

LE PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE

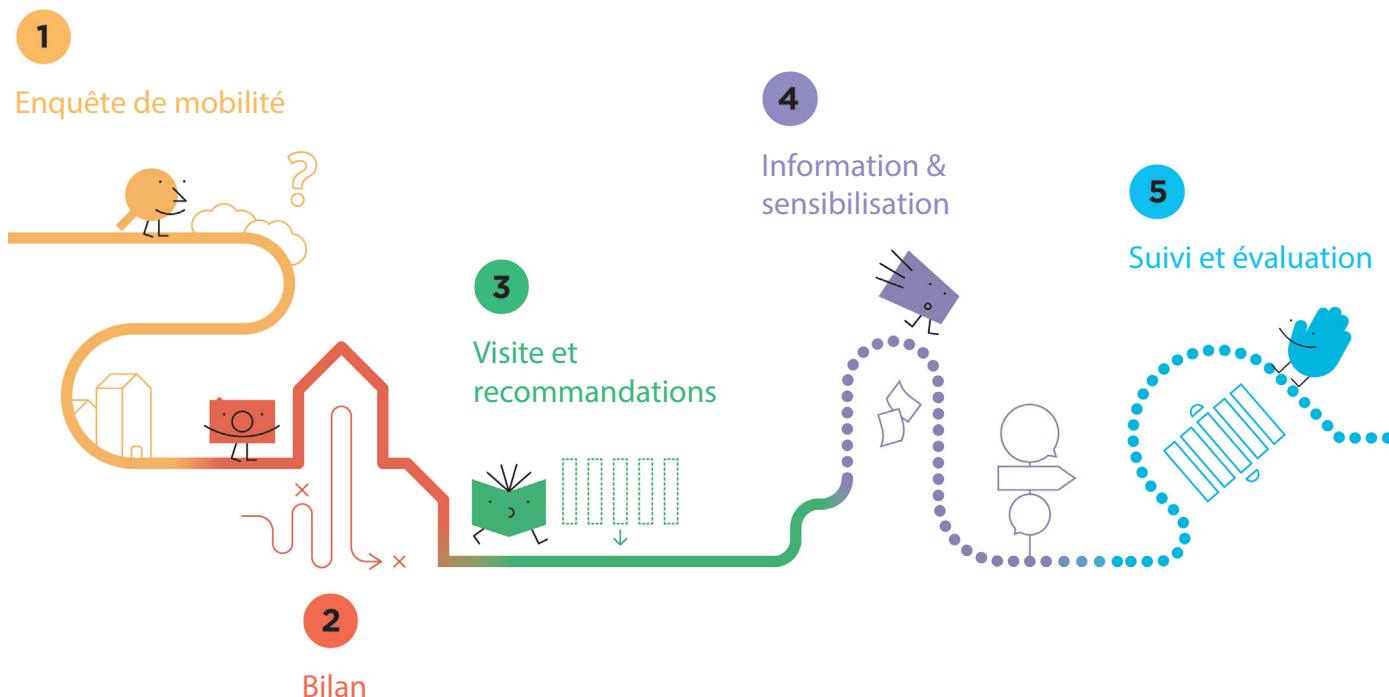
Les Plans de mobilité scolaire permettent d'avoir une vision claire et chiffrée des déplacements générés par les établissements scolaires et de proposer des solutions qui tiennent compte de l'ensemble des problèmes identifiés.

L'ATE propose cet outil grâce à sa longue expérience en matière de mobilité scolaire et de sécurité des déplacements.

EN BREF

- Une démarche participative qui implique largement la communauté scolaire
- Un comité de pilotage qui rassemble les services concernés
- Un rapport qui détaille et analyse les déplacements de tous les écoliers
- Des cartes qui représentent les flux des élèves, les modes de déplacement et les points dangereux
- Des activités pédagogiques et de sensibilisation
- Des propositions concrètes pour sécuriser le chemin de l'école et favoriser la mobilité douce

5 ÉTAPES



LA DÉMARCHE

Matériel et expérience

Sont mis à disposition, le concept, les questionnaires pour les enfants, les parents et les enseignant-e-s, le rapport du bilan de mobilité et le rapport des recommandations, les activités pédagogiques (facultatives) et le matériel correspondant. L'expertise de l'ATE, l'expérience du Bureau romand de l'ATE dans le diagnostic du chemin de l'école, ainsi que les nombreuses publications de l'ATE sur ce sujet sont les références de cette action.

Implications des différents acteurs

ATE:

- Conduite du mandat
- Contacts avec la commune et l'école
- Élaboration et impression des questionnaires
- Compilation des données et analyse
- Rédaction du bilan de mobilité et des recommandations
- Organisation des séances et présentation des résultats

Commune:

- Validation du contenu des questionnaires
- Présence aux réunions prévues durant la démarche
- Participation à la visite de terrain [facultatif]

École:

- Validation du contenu des questionnaires
- Distribution des questionnaires aux parents, enseignant-e-s et enfants
- Pour les jeunes enfants, aider à remplir le questionnaire en classe
- Présence aux réunions [facultatif]

Groupe d'accompagnement (par ex.: parents d'élèves, enseignant-e-s, à déterminer avec la commune):

- Participation à 2 réunions (bilan et recommandations)

LE PLAN DE MOBILITÉ SENIORS

Les Plans de mobilité seniors permettent d'avoir un rapport complet, basé sur les besoins de seniors, avec des recommandations étayées et concrétisables. Réalisé sur mandat communal et dans un laps de temps de 12 mois, ce plan intègre une démarche participative avec les seniors. Additionné de plusieurs actions de sensibilisation, ce plan permet aux communes d'apporter des réponses aux problématiques de la mobilité senior.

L'ATE propose cet outil grâce à sa longue expérience en matière de mobilité des seniors et de sécurité des déplacements.

EN BREF

- Une démarche participative qui implique largement les seniors et les associations locales
- Un comité de pilotage qui rassemble les services concernés et les représentants des seniors
- Un rapport qui détaille et analyse les obstacles recensés pour la mobilité senior avec une carte de leur localisation
- Des activités de sensibilisation
- Des propositions concrètes pour améliorer la sécurité des cheminements des seniors

4 ÉTAPES



LA DÉMARCHE

ATE:

- Conception et conduite du mandat
- Contacts avec la commune et les associations partenaires
- Élaboration et impression des questionnaires
- Réalisation du Focus Group
- Compilation des données et analyse
- Rédaction du bilan de mobilité et soumission des résultats au groupe d'accompagnement
- Formulation des recommandations
- Organisation des séances et présentation des résultats

Commune:

- Validation du contenu des questionnaires
- Présence aux réunions prévues durant la démarche
- Présence lors du focus group
- Communication de la démarche
- Logistique pour les différentes séances et le questionnaire

Groupe d'accompagnement (par ex.: associations seniors, différents services impliqués dans la commune, Canton, à déterminer avec la commune):

- Participation à 3 réunions (lancement, bilan et recommandations)

OFFRE

Plans de mobilité scolaire et senior pour la commune de Bourg-en-Lavaux

	Heures	Tarif horaire	Coût (HT)
Préparation des questionnaires (PMScolaire)	8	120 CHF	960.00 CHF
Impression des questionnaires			1 801.00 CHF
Préparation et envoi des questionnaires (PMSenior)			2 482.00 CHF
Compilation des données	50	120 CHF	6 000.00 CHF
Cartographie	48	120 CHF	5 760.00 CHF
Rencontre des partenaires (PMScolaire)	6	120 CHF	720.00 CHF
Analyse des résultats et des principaux points noirs, rédaction du Bilan de mobilité	60	120 CHF	7 200.00 CHF
Focus group, préparation et focus group (PMSenior)	32	120 CHF	3 840.00 CHF
Traitement des données du Focus group (PMSenior)	8	120 CHF	960.00 CHF
Visites de terrain	34	120 CHF	4 080.00 CHF
Recommandations et propositions	72	120 CHF	8 640.00 CHF
Réunions et présentations (préparation, présentation)	32	120 CHF	3 840.00 CHF
Information et sensibilisation (PMSenior)			12 000.00 CHF
Cours « Être et rester mobile » (PMSenior)			3 800.00 CHF
Suivi & évaluation	16	120 CHF	1 920.00 CHF
Frais de déplacement			500.00 CHF
Frais divers			600.00 CHF
Total			
		Sous-total	65 103.00 CHF
		TVA 8,1 %	5 273.34 CHF
		Total	70 376.34 CHF
		Participation de l'ATE	7 037.34 CHF
		Participation de Promotion Santé Suisse (PSS) (PMSenior)	5 000.00 CHF
		Participation de Rundum Mobil (PMSenior)	500.00 CHF
		Participation du canton de Vaud (PMSenior)	5 000.00 CHF
		Participation du canton de Vaud (PMScolaire)	3 000.00 CHF
		Total facturé	49 838.71 CHF

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

Journal d'information pour les parents

	Collèges de Bourg-en-Lavaux (360 exemplaires)
Coordination du projet	240.00 CHF
Rédaction	720.00 CHF
Graphisme	720.00 CHF
Impression	936.00 CHF
Sous-total	2 616.00 CHF
TVA 7.7 %	201.43 CHF
Total	2 817.43 CHF

Total

<input type="checkbox"/> Sans journal d'information pour les parents	Coût
Plan mobilité scolaire et senior	49 838.71 CHF
<input type="checkbox"/> Avec journal d'information pour les parents	Coût
Plan mobilité scolaire et senior	52 656.14 CHF

BON POUR ACCORD

Pour la commune de Bourg-en-Lavaux :

Bourg-en-Lavaux, le

(signature et timbre)

Nom :

Fonction :

CONTACT MOBILITÉ SCOLAIRE

ATE Association transports et environnement
Bureau romand
Emilie Roux
Rue des Gares 9
1201 Genève
022 734 70 84
emilie.roux@ate.ch

CONTACT MOBILITÉ SENIOR

ATE Association transports et environnement
Bureau romand
Alice Genoud
Rue des Gares 9
1201 Genève
022 555 90 05
alice.genoud@ate.ch

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous trouverez d'avantages d'informations concernant les Plans de mobilité scolaire sur
www.mobilitescolaire.ch.

Vous trouverez d'avantages d'informations concernant les Plans de mobilité scolaire sur
www.mobiliteseniors.ch.

UN PROJET DE

PARTENAIRES DU PROJET

